

# Un dynamisme démographique et économique toujours marqué

La croissance démographique d'un territoire est un signe de dynamisme et un atout en matière de développement économique. Elle peut également être source de tensions, en particulier lorsqu'elle se concentre sur un territoire : elle peut exercer une pression forte, notamment sur l'environnement, du fait des besoins des nouveaux arrivants (construction de logements, implantation des équipements et services, pollution liée à l'activité économique, etc.). Dans les Pays de la Loire, l'augmentation marquée de la population est liée à la vitalité économique du territoire, avec des enjeux forts en matière de développement durable.

## Un dynamisme démographique signe d'attractivité...

De 2012 à 2017, les Pays de la Loire sont la 3<sup>e</sup> région de France la plus dynamique sur le plan démographique, après la Corse et l'Occitanie. Durant cette période, la population croît en moyenne de 27 000 habitants par an, soit + 0,7 %, contre + 0,4 % en France de province. La région demeure plus attractive que les autres en raison de ses divers atouts : la richesse de son tissu productif, son dynamisme en matière d'emplois, qui attire les jeunes actifs, mais également son patrimoine naturel diversifié et la douceur de son climat.

Au cours des dernières années, la progression de la population ligérienne repose essentiellement sur un excédent du solde migratoire (*définitions et méthodes*). Le solde naturel diminue fortement sous l'effet conjugué de la baisse des naissances et de la hausse des décès : il a été divisé par 4 entre 2006 et 2019. La baisse des naissances s'explique notamment par le fléchissement de la fécondité et la diminution du nombre de femmes de 25 à 34 ans, tandis que la hausse des décès est liée au vieillissement des générations nombreuses du baby-boom qui arrivent à des âges à forte mortalité.

La croissance démographique se conjugue avec un vieillissement de la population : 20 % de la population est âgée de 65 ans ou plus en 2017, soit 2 points de plus qu'en 2012. Si les tendances démographiques se poursuivaient cette part continuerait d'augmenter pour atteindre 29 % en 2050. L'accompagnement des personnes âgées et la solidarité intergénérationnelle sont des enjeux essentiels. Par ailleurs, le vieillissement de la population questionne nos modes d'occupation des logements, dans un contexte où il est souhaitable de limiter l'artificialisation et donc la construction de logement.

## ... qui se reconcentre dans les grands pôles

Toutefois, la population ligérienne augmente moins vite que sur les périodes précédentes : + 0,8 % par an de 2007 à 2012, après + 1,0 % par an de 1999 à 2007. Si les tendances démographiques se poursuivaient, la croissance de la population ralentirait encore dans les années à venir, avec + 0,4 % par an entre 2017 et 2050, soit 18 000 habitants supplémentaires chaque année.

Les grands pôles (*définitions et méthodes*) sont les seuls territoires de la région où la croissance

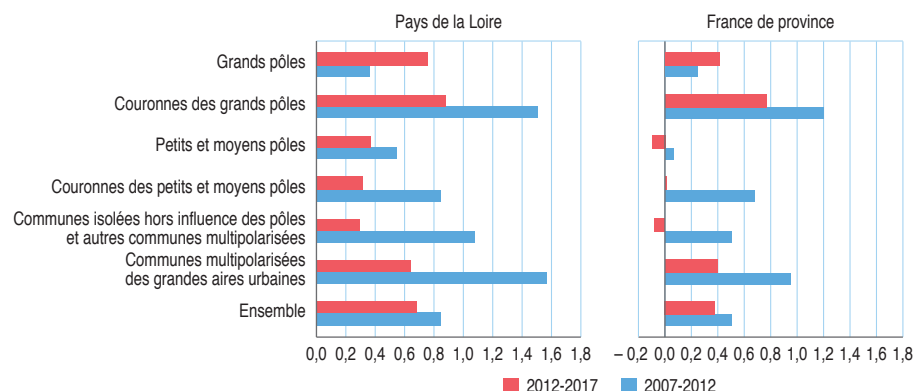
de la population s'accroît de 2012 à 2017 par rapport à la période précédente : + 0,8 % par an, contre + 0,4 % par an de 2007 à 2012 (*figure 1*). La croissance de la population y est comparable à la moyenne régionale, alors qu'elle était inférieure auparavant. Ce phénomène indique une redensification récente des grands pôles. À l'inverse, dans leurs couronnes, l'augmentation de la population reste marquée mais ralentit fortement (+ 0,9 % entre 2012 et 2017, contre + 1,5 % sur les cinq ans précédents), signe que la périurbanisation se poursuit mais à un rythme moindre.

Dans les Pays de la Loire, la croissance de la population est moins concentrée dans les grands pôles et leurs couronnes qu'en moyenne nationale. Ainsi, de 2012 à 2017, en France de province, les grands pôles et leurs couronnes accueillent la quasi-totalité des nouveaux habitants du territoire ; cette proportion est seulement de 82 % dans la région. Par ailleurs, les petits et moyens pôles (*définitions et méthodes*) de la région demeurent plus dynamiques que ceux de France de province. De 2012 à 2017, la population y augmente alors qu'une légère baisse y est observée dans ceux de province.

La Loire-Atlantique est le seul département de la région où la croissance de la population s'accroît de 2012 à 2017 : + 1,3 % par an, contre + 1,0 % de 2007 à 2012. Cette accélération est portée par le dynamisme des grands pôles de Nantes et de Saint-Nazaire. *A contrario*, en Vendée, la croissance de la population ralentit fortement de 2012 à 2017 : + 0,8 % par an, contre + 1,3 % de 2007 à 2012. En Maine-et-Loire, la progression de la population ralentit légèrement de 2012 à 2017 : + 0,5 % par an, contre + 0,6 % de 2007 à 2012. Enfin, dans la Sarthe et en Mayenne, la population est stable de 2012 à 2017 alors qu'elle augmentait de 0,4 % par an de 2007 à 2012.

### 1 De 2012 à 2017, la croissance de la population s'accroît seulement dans les grands pôles

Évolution de la population de 2007 à 2012 et de 2012 à 2017, par type de commune selon le zonage en aires urbaines de 2010 dans les Pays de la Loire et en France de province (en %)



Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2007, 2012 et 2017.

## Une activité régionale dynamique

Outre le dynamisme démographique, la région des Pays de la Loire se distingue

toujours par la vitalité de son tissu économique. En 2016, son Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant, de 29 900 euros, est le 3<sup>e</sup> plus élevé de province après Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis 10 ans, il progresse davantage dans la région qu'en France de province : + 6 % de 2011 à 2016 et + 7 % de 2006 à 2011, soit 2 points de plus qu'en France de province pour chacune des deux périodes. Cette vitalité économique s'appuie sur une industrie qui a mieux résisté à la crise économique de 2008 qu'en moyenne nationale et sur un secteur tertiaire dynamique et créateur d'emplois. En matière d'innovation, la région demeure en recul par rapport à la France de province : l'effort de recherche et développement (R&D) (*définitions et méthodes*) atteint 1,2 % du PIB régional en 2016, soit 0,7 point de moins qu'en France de province. Ces efforts de R&D sont restés stables depuis 2011. ■

### Un impact marqué de la pandémie liée à la Covid-19

La pandémie liée à la Covid-19 et les mesures de confinement mises en place pour la ralentir ont entraîné une crise sans précédent à partir de mars 2020 en France. Durant la période de confinement, l'activité économique a chuté d'un tiers dans les Pays de la Loire comme en France. Les mesures de chômage partiel ont amorti l'impact sur l'emploi mais le nombre de demandeurs d'emploi a enregistré sa plus forte hausse depuis 20 ans. Une hausse marquée de la pauvreté est prévisible. Le système scolaire a également été impacté et la fermeture des écoles durant le confinement pourrait augmenter les inégalités en matière d'éducation. Enfin, la mortalité liée à la Covid-19 va certainement réduire l'espérance de vie, même si cet effet ne sera peut-être que transitoire.

*A contrario*, le ralentissement de l'économie et le confinement se sont accompagnés d'une diminution du trafic aéroportuaire et routier et d'une amélioration de la qualité de l'air, notamment dans les zones les plus denses. À Nantes, en mars 2020, les concentrations journalières de NOx ont chuté de 75 % à proximité des axes routiers.

## Définitions et méthodes

Les **projections de population à l'horizon 2050** sont réalisées à partir du modèle **Omphale** (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves). Il permet de faire des projections en simulant l'évolution de la population par sexe et âge à l'aide de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Le modèle fait évoluer ces composantes selon divers scénarios, en prenant comme point de départ la population au 1<sup>er</sup> janvier 2013, sans intégrer de facteurs exogènes comme le marché foncier ou l'impact des politiques publiques territoriales. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions. Dans cette étude, les projections de population ont été établies sur la base du scénario « **fécondité basse** ».

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui entrent sur le territoire et de personnes qui en sortent. **Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et de décès.

Pour les données de population de l'année 2017, un ajustement a été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire et pour rendre comparables les niveaux de population annuels successifs (note méthodologique sur insee.fr).

**Le zonage en aires urbaines de 2010** a pour objectif de décrire l'influence des villes sur le territoire. Ce découpage est fondé sur l'identification de pôles et sur la délimitation de leurs aires d'influence en s'appuyant sur les trajets domicile-travail de la population des communes avoisinantes. Cette approche fonctionnelle du territoire permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti.

– **Une aire urbaine** est constituée par un **pôle** et le plus souvent d'une **couronne**.

– **Un pôle** est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. On distingue les **petits pôles** (1 500 à moins de 5 000 emplois), les **moyens pôles** (5 000 à moins de 10 000 emplois) et les **grands pôles** (10 000 emplois ou plus).

– **La couronne** d'un pôle correspond aux communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci selon un processus itératif.

– **Les communes multipolarisées des grandes aires urbaines** sont les communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule

d'entre elles. Elles forment avec elles un ensemble d'un seul tenant, appelé espace des grandes aires urbaines.

– **Les autres communes multipolarisées** sont les communes situées hors de l'espace des grandes aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires quelle que soit leur taille.

– **Les communes isolées hors influence des pôles** sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

**L'effort de recherche et développement (R&D) régional** rapporte les dépenses intérieures de R&D réalisées dans la région à son PIB exprimé en valeur (base 2010).

**Les dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD)** correspondent à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés pour l'exécution des travaux de R&D. Elles comprennent les dépenses courantes que sont la masse salariale des personnels de R&D, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital comme les achats d'équipements nécessaires à la R&D.

## Pour en savoir plus

- *Bilan économique 2019 : Le dynamisme ligérien face à la crise*, Insee Conjoncture Pays de la Loire, n° 29, juin 2020.
- Chesnel H. et Rocheteau M., *La baisse de la natalité et la hausse de la mortalité freinent la croissance démographique*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 99, janvier 2020.
- Manceau C., Rodrigues A., *Pays de la Loire : la dynamique démographique toujours soutenue mais plus localisée*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 79, décembre 2019.
- Barré M., Bourieau P., *Une croissance de population concentrée à l'ouest et un fort vieillissement - Projections de population à horizon 2050*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 61, juin 2018.
- Chaillot P., Hamzaoui L., *Les PME, un levier pour la recherche et le développement dans les Pays de la Loire*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 28, mars 2016.